

SECURIVUE RAPID

HAUTE VISIBILITÉ

Brassard réfléchissant de sécurité

Extrait du Code du Travail

Le chef d'établissement ou l'exploitant est responsable des mesures d'évacuation et de sécurité

Il doit désigner les personnes chargées de l'évacuation

Il doit mettre en place l'organisation d'évacuation (signalisation, guides et serre file)

SERRE-FILE

L'équipe d'évacuation doit être reconnue par l'ensemble du personnel et doit être facilement reconnaissable lors d'une évacuation

SST : Sauveteur Secouriste du Travail

L'employeur est tenu d'organiser, avec avis du médecin du travail, un dispositif permettant de prodiguer les soins d'urgence aux salariés accidentés ou malades

L'intervention des SST pouvant avoir lieu à n'importe quel moment, il est donc essentiel qu'ils soient toujours facilement repérables pour que les employés au sein d'une entreprise puissent les identifier rapidement, en cas de besoin, les SST portent constamment sur eux, des brassards

SECURIVUE RAPID

Utilise une lame ressort non tranchante

Il s'enroule aisément autour du poignet, du bras...

Il se fixe par une technique d'auto-serrage, et ne gêne pas les mouvements

Le SECURIVUE RAPID JAUNE rétro-réfléchissant utilise des matériaux norme EN 471, c'est une assurance d'être vu.

Les prismes sont protégés de l'usure et de l'eau, ils gardent leur pouvoir réfléchissant sur une très longue durée

Matière : PVC

Dimensions : 400 x 46 mm

5020001769100 SECURIVUE RAPID EVACUATION VERT

5020001772100 SECURIVUE RAPID EVACUATION JAUNE

5020001770100 SECURIVUE RAPID SERRE-FILE VERT

5020001771100 SECURIVUE RAPID GUIDE-FILE VERT

